



Ville de Piraé

POLYNÉSIE FRANÇAISE  
TAHITI



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DELIBERATION N°053/2012  
DU 27 JUIN 2012**

Approuvant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de l'année 2011

L'an deux mille douze, le vingt sept du mois de juin à neuf heures quinze, Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Madame le Maire, Béatrice VERNAUDON**.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance.

**Monsieur Jean-Baptiste TERIIEROOITERAI et Madame Yvette LICHTLE**, ont été désignés pour remplir cette fonction.

Etaient présents :

Date de convocation :	<b>20 juin 2012</b>
Date d'affichage :	<b>20 juin 2012</b>

### Résultats des votes

Pour	<b>21</b>
Contre	<b>0</b>
Abstentions	<b>0</b>

**La délibération est adoptée à l'unanimité**

Affichage du compte rendu du conseil municipal le

**06 Juillet 2012**

Affichage de la présente délibération le :

**11 JUIL. 2012**

Nbre	Nom et Prénom	Présent	Absent	Procuration
1	VERNAUDON Béatrice	X		
2	SUN MAIRAI	X		
3	PUCHON Georges	X		
4	TICCHI Christiane Tiare		X	<i>William TICCHI</i>
5	TERIIEROOITERAI Jean-Baptiste	X		
6	YAO THAM SAO Elisa	X		
7	BENNETT William	X		
8	TETUAETARA Théodore	X		
9	LICHTLE Yvette	X		
10	LECHENE Eliane	X		
11	TEANOTOGA Hinano		X	
12	MOE Elisabeth	X		
13	ATIU Marc		X	
14	TEFAATAU Alvest		X	
15	PROKOP Alban		X	
16	POMARE Wilfred	X		
17	TOUAITAHUATA Charles	X		
18	TANERPAU Viora		X	<i>Mairai SUN</i>
19	TUEINUI Noël		X	
20	TICCHI William		X	<i>Théodore TETUAETARA</i>
21	TEANINIURAITTEMOANA Laiza	X		
22	TAPUTU Karine		X	
23	TAURAA Stéphanie	X		
24	TAVAE Imelda		X	
25	DU SOUICH Audrey	X		
26	MAI Teruirau		X	
27	MACE Miriama	X		
28	BREMOND Madeleine		X	
29	TEMARII Tahiri		X	
30	MERCERON Armelle	X		
31	FRITCH Edouard		X	
32	FREBAULT Pierre		X	
33	DOOM Yves	X		
		<b>18</b>	<b>15</b>	<b>3</b>

# DELIBERATION N°053/2012 DU 27 JUIN 2012

## Approuvant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau de l'année 2011

---

### LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;

Sous la présidence du maire de la commune ;

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée, portant extension des première deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, ensemble la loi n° 2007-1720 du 07 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit ;
- VU la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création de communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU les explications fournies par Madame Béatrice VERNAUDON, Maire ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 27 juin 2012

<b>ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</b>	
VOTANTS	<b>21</b>
POUR	<b>21</b>
CONTRE	<b>0</b>
ABSTENTION	<b>0</b>

## ADOPTE

**Article 1<sup>er</sup> :** Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2011 est approuvé.

**Article 2. :** La présente délibération, qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera est prise pour valoir ce que de droit

### Extrait certifié conforme au Registre des délibérations

Le Maire

  
Béatrice VERNAUDON



Acte rendu exécutoire

après envoi à la Subdivision administrative

Le... - 9 JUIL. 2012

et publication du ... 1.1 JUIL. 2012.

Le Maire,

  
Béatrice VERNAUDON

